

Monsieur le Président du Conseil régional, cher Alain Rousset,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Mesdames et messieurs les élus  
Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires et militaires,  
Mesdames et messieurs les représentants de la société civile organisée sous ces nombreuses formes, notamment associatives,  
Mesdames et messieurs les Conseillers économiques, sociaux et environnementaux régionaux, mes chères et chers collègues,  
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Monsieur le Président du Conseil régional, cher Alain Rousset. Merci pour cette invitation renouvelée chaque année à la Présidence du CESER de prononcer, au nom de l'autre assemblée régionale, ce discours de vœux conjointement aux vôtres.

En ce début d'année 2026, permettez-moi de vous adresser, au nom du CESER, nos vœux sincères de santé, de sérénité, de réussite dans vos missions et projets, et surtout des vœux de concorde et de solidarité pour nous permettre d'affronter collectivement cette période de turbulences de ce qui constitue le « vivre-ensemble » et la démocratie.

L'année 2025 a été marquée pour notre Assemblée par un épisode regrettable : fin mars 2025, la Commission dite « de simplification économique » a décidé de supprimer les CESER. À cette occasion, de nombreux acteurs nous ont apporté leur soutien, dont Alain Rousset. Je tiens donc à le remercier pour son soutien sans faille lors de ce moment critique, comme je remercie également les parlementaires qui nous ont soutenus et ont permis d'éviter la suppression de notre institution.

Cet épisode est malheureusement revenu sur le devant de la scène ce 20 janvier, avec la décision de la Commission mixte paritaire sur le projet de loi de « simplification de la vie économique ». Un article a été introduit rendant les CESER facultatifs et laissant leur maintien à la libre appréciation des exécutifs régionaux. Ces épisodes sont l'expression d'une dynamique plus profonde et plus dangereuse que la suppression d'une instance comme les CESER, mais constituent une alerte démocratique majeure et une détérioration de la reconnaissance du rôle de la société civile organisée dans l'élaboration des politiques publiques territoriales et donc de la place de la démocratie sociale dans notre société.

Que sont les CESER et à quoi servent-ils ? Notre rôle est précisé par le législateur. Nous sommes une instance consultative sur les principales politiques du Conseil régional : le développement économique, le transport, la politique environnementale, la politique en faveur des lycées, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la politique d'aménagement et de cohésion du territoire régional soit des enjeux majeurs. Assemblée apartisane, ni chambre d'enregistrement, ni contre-pouvoir, nous sommes sur cette ligne de crête qui consiste à objectiver autant que faire se peut, les sujets sur lesquels nous travaillons et à faire des propositions au Conseil régional. Nous sommes également obligatoirement saisis sur les documents budgétaires.

Concernant le budget prévisionnel du Conseil régional pour 2026, le CESER a pris acte de ce projet de budget, réalisé dans des conditions de fortes contraintes avec, à nouveau, une diminution des dotations de l'État. Les marges de manœuvre pour la Région se réduisent sur le plan financier, ce qui entraîne une véritable érosion des capacités d'action. Nous avons également constaté, Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition, que ce budget démontre une gestion rigoureuse et prudentielle par l'exécutif régional. Dans notre rôle d'alerte, nous avons attiré l'attention sur des situations que connaît bien Alain Rousset, concernant la fragilité d'un certain nombre d'entreprises dont celles de l'ESS ainsi que sur les difficultés du monde associatif et culturel. Et puis, nous avons exprimé notre inquiétude sur le devenir des petites lignes ferroviaires qui sont importantes sur les mobilités du quotidien. Enfin, nous avons tenu à saluer l'engagement de la Région qui poursuit sa politique de transition écologique qui est un enjeu majeur pour nous.

Par ailleurs, au regard de la moindre autonomie financière de la région, mais aussi des collectivités territoriales qui ont besoin des ressources financières pour assumer leurs compétences, il est nécessaire d'envisager un nouvel acte de décentralisation.

Les CESER, c'est aussi la possibilité pour le ou la Président.e de Région de nous saisir sur des sujets qui leur semblent importants. Alain Rousset nous a sollicités sur les enseignements qu'il est possible de tirer de ce que celles et ceux qui ont participé au mouvement dit « des gilets jaunes » ont écrit dans les cahiers de doléances. Et nous allons, Monsieur le Président, remettre notre rapport au mois de mars 2026 sur cette question importante. Quel rapport à la mobilité, à l'accès au logement, à l'accès aux services publics dans les territoires ruraux ? Voilà des enjeux qui sont particulièrement significatifs.

Troisième aspect : nous pouvons nous saisir nous-mêmes de sujets d'intérêt régional qui concernent la vie quotidienne des néo-aquitains, des néo-aquitaines. Premier exemple, le rapport adopté au mois de décembre 2025 : la région Nouvelle-Aquitaine a la chance d'avoir des grands donneurs d'ordre, en particulier je pense au domaine de l'aéronautique et de la chimie. 95 % des entreprises sont des PME-PMI, et elles jouent un rôle essentiel en matière de production de valeur ajoutée et de création d'emploi dans les territoires. Les PME-PMI sont ancrées dans les territoires. Notre rapport démontre que l'articulation entre la transition écologique et l'évolution du mode de production, c'est un défi gagnant pour les entreprises. Un défi gagnant sur le plan économique et sur le plan social ; les PME-PMI de Nouvelle-Aquitaine peuvent jouer un rôle moteur dans cette mutation.

Un autre dossier dont je vous avais parlé l'an passé, il concerne l'accès à l'enseignement supérieur. En Nouvelle Aquitaine les lycéens et lycéennes ont un taux de réussite au bac qui est excellent mais un plus faible pourcentage d'entre eux poursuit ses études dans l'enseignement supérieur. Quel est l'enjeu ? L'enjeu, c'est la question de la formation des futurs cadres, des futurs ingénieurs dans notre région. C'est un enjeu d'acquisition de connaissances nouvelles, de compétences, de qualification, d'émancipation et pour nombre d'entre elles et eux d'ascension sociale. Je rappelle que plus le niveau de formation est élevé et plus le taux de chômage est faible, donc c'est vraiment un enjeu important pour l'avenir de la jeunesse de cette région. Notre travail renvoie notamment à la question de l'orientation, du passage du lycée à l'enseignement supérieur et traite également de la question de l'égalité du plus grand nombre d'accès au maillage de l'offre de formation afin de réduire les inégalités sociales, géographiques et celles liées au handicap. Je remercie Jean-Louis Nembrini, Monsieur le Vice-président, qui était présent lors de la présentation de ce rapport pour les premiers échanges constructifs que nous avons eu ensemble sur cette question.

Ensuite, nous nous sommes attachés à travailler sur le défi de réussir un égal accès aux pratiques physiques et sportives. Notre rapport décrypte les différentes formes d'inégalités et propose que les projets sportifs locaux soient élaborés à partir de diagnostics territoriaux, rassemblant bien évidemment l'ensemble des acteurs du mouvement associatif, mais également l'ensemble des acteurs de la santé et les acteurs sociaux. Merci au Vice-président Philippe Lafrique pour les échanges qu'il a eu avec l'équipe d'animation de la commission qui a élaboré ce rapport.

Enfin, l'exécutif régional et les services nous ont sollicité, en dehors de notre rôle consultatif, en amont de leur délibération, sur plusieurs politiques en cours d'élaboration, parmi lesquelles : la nouvelle feuille de route sur l'apprentissage ou la contribution de la région à la conférence nationale « Ambition France Transport ». Sur ce dossier le CESER a souligné l'urgence sociale et écologique d'un nouveau modèle de financement des mobilités qui puisse à la fois assurer la performance du réseau ferroviaire mais qui puisse également assurer que les ressources financières nécessaire à la région pour financer les mobilités du quotidien.

Face à la menace de notre suppression, nous avons, en 2025, répondu en faisant ce que l'on sait faire, c'est à dire débattre, proposer des pistes d'action qui sont le fruit d'un travail collectif exigeant dont la finalité est claire : participer à la construction d'une économie soucieuse d'inclusion, de participation autour des enjeux d'égalité d'accès, de bien-être social dans la perspective d'une société plus humaniste et solidaire.

En 2026, nous poursuivrons nos travaux sur les impacts, risques et opportunités de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les filières économiques, sur le thème des mobilités dans les espaces ruraux de faible densité et sur la question du dialogue social qui est un enjeu démocratique et territorial.

Comme l'a dit Robert Badinter, « *la démocratie n'est pas un état naturel des sociétés humaines. C'est une conquête fragile, toujours menacée, qu'il faut sans cesse défendre* ». Citation que nous avons choisi pour notre carte de vœux et qui correspond, je pense que vous en êtes les uns et les autres conscients, à une réalité qui s'incruste chaque jour un peu plus. La démocratie, c'est l'élection et le vote mais c'est un écosystème qui repose sur trois piliers que sont la représentation politique, l'État de droit et la société civile organisée.

Notre parole est celle des acteurs économiques, des syndicats, des associations, de ceux qui tiennent les territoires, qui tiennent les solidarités, la culture et le lien social. Et je veux le dire ici : quand une démocratie commence à considérer ces instances consultatives comme inutiles, quand elle méprise les corps intermédiaires, quand elle ne veut plus entendre les alertes alors elle prépare elle-même ses propres fractures.

Alors dans ce contexte, je veux remercier le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Monsieur le Président, je veux vous dire notre reconnaissance pour l'attention que vous portez au CESER et à ses travaux, pour la qualité du dialogue, pour la place donnée à la société civile dans l'élaboration des politiques publiques. Ce respect, ce n'est pas un détail administratif, c'est un choix politique au sens noble du terme, un choix de confiance dans l'intelligence politique.

Merci également à l'ensemble des vice-présidentes et vice-présidents, au directeur général des services, cher Jérôme, et à vos services, pour votre participation régulière à nos travaux ce qui nous permet de poursuivre notre mission dans de bonnes conditions. Et je peux vous assurer que l'ensemble des membres de l'Assemblée apprécient à chaque fois vos interventions.

En 2026, nous renforcerons nos liens avec les autres instances représentatives de la société civile, c'est-à-dire les conseils de développement dans les intercommunalités, avec les organisations professionnelles, les autres CESER des régions françaises et avec le Conseil économique et social d'Euskadi, avec nos homologues des régions de la façade atlantique française, espagnole et nos partenaires portugais et avec le Conseil Économique, Social et Environnemental de la République.

Cette nouvelle année sera riche en perspective pour notre Assemblée et nous poursuivrons notre objectif de faire vivre un débat démocratique, argumenté et respectueux. En souhaitant que cette aptitude au dialogue et à la convergence des points de vue puisse prévaloir à toutes les échelles de notre société, je souhaite à chacune et chacun de vous, ainsi qu'à vos proches et plus généralement à toutes et tous les néo aquitain.es, une belle et heureuse année 2026, une année de paix et de cohésion, face aux logiques de repli et aux rapports de force parfois brutaux qui minent nos sociétés en interne et déstabilisent dangereusement l'ordre international.

Merci pour votre attention.

Yves JEAN  
Président du CESER Nouvelle-Aquitaine